

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 24/014/2009 – ÉFAI

12 mai 2009

Action complémentaire sur l'AU 90/09 (MDE 24/007/2009, 30 mars 2009) et ses mises à jour (MDE 24/009/2009, 9 avril 2009 ; MDE 24/012/2009, 6 mai 2009) – Craintes de torture et d'autres mauvais traitements

SYRIE Maryam Kallis (f), 36 ans, ressortissante du Royaume-Uni

Nouvelle personne menacée : Yasser Zahur Ahmed (h), 28 ans, ressortissant du Royaume-Uni

Amnesty International a appris qu'un autre ressortissant du Royaume-Uni avait été arrêté peu après Maryam Kallis. Comme elle, Yasser Zahur Ahmed est incarcéré sans inculpation dans un centre de détention de Kafr Sousa, un quartier de Damas, où il ne peut pas consulter d'avocat ni recevoir la visite de sa famille. L'organisation sait maintenant que ces deux personnes sont accusées d'avoir participé à des activités terroristes.

Le 10 mai, *The Observer* – journal paraissant le dimanche au Royaume-Uni – a cité un membre de la chambre haute du Parlement britannique, qui aurait déclaré avoir été informé par un « *haut fonctionnaire de l'ambassade de Syrie à Londres que d'autres organes gouvernementaux britanniques – et non le ministère des Affaires étrangères – étaient impliqués dans le placement en détention* » de Maryam Kallis et de Yasser Ahmed. L'ambassade de Syrie à Londres a réagi en annonçant que Myriam Kallis et Yasser Ahmed étaient détenus car on les soupçonnait d'entretenir des relations avec une « *organisation terroriste* » liée à Al Qaïda. Elle a affirmé que « *Mme Kallis recevait des fonds [...] et faisait parvenir ces fonds à [Al Qaïda].* »

C'est la première fois que les autorités syriennes font une déclaration publique au sujet des raisons motivant le maintien en détention de Maryam Kallis et Yasser Ahmed, qui ont été autorisés à deux reprises à recevoir, sous surveillance, la visite de fonctionnaires du consulat britannique, mais sont privés du droit de consulter un avocat et d'entrer en contact avec leur famille depuis près de deux mois. Ils risquent toujours d'être soumis à des actes de torture ou à d'autres formes de mauvais traitements car ils demeurent isolés du monde extérieur.

Yasser Ahmed a été arrêté le 17 mars, deux jours après Maryam Kallis, dans le quartier de Rukna al Din (Damas), à l'Institut de langues Abi Noor, où il étudiait l'arabe depuis deux ans. Il était arrivé en Syrie avec sa femme et sa fille, aujourd'hui âgée de cinq ans, en octobre 2006. Avant cela, il dirigeait un centre d'accueil destiné aux personnes souffrant de troubles mentaux à Londres.

Maryam Kallis est arrivée du Royaume-Uni le 5 mars et était hébergée par sa sœur jusqu'à son arrestation, dix jours plus tard. Elle était revenue en Syrie pour récupérer ses trois enfants, âgés de cinq à huit ans, qui logeaient chez sa sœur à Damas. Elle avait l'intention de repartir à Londres avec eux à la fin du mois de mars mais elle a été arrêtée par 10 hommes en civil à Damas, en présence de son fils de huit ans.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des dizaines de personnes sont arrêtées chaque année en Syrie, accusées d'être des islamistes liés d'une manière quelconque au terrorisme. Elles sont généralement détenues au secret pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant d'être jugées et déclarées coupables à l'issue de procès qui ne respectent aucunement les normes internationales d'équité. Beaucoup sont condamnées sur la base d'éléments bien maigres, voire sans aucune preuve. Lors de leur procès, certaines affirment qu'on les a contraintes à

« avouer » sous la torture ou au moyen d'autres mauvais traitements, mais les tribunaux n'ouvrent pas d'enquête sur ces allégations.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe, en français ou dans votre propre langue) :

- priez les autorités de libérer Maryam Kallis et Yasser Ahmed immédiatement et sans condition, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction dûment reconnue par la loi et jugés équitablement dans les meilleurs délais ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'ils ne soient ni torturés, ni soumis à d'autres mauvais traitements ;
- réjouissez-vous du fait que Maryam Kallis et Yasser Ahmed aient pu recevoir la visite de représentants du consulat britannique à deux reprises, mais exhortez les autorités à leur permettre de recevoir des visites régulières de représentants du Royaume-Uni à Damas, ainsi que d'entrer immédiatement en contact avec leurs proches et les avocats de leur choix.

APPELS À :

Président de la République :

His Excellency Bashar al-Assad
Presidential Palace
Al-Rashid Street
Damascus
République arabe syrienne

Fax : + 963 11 332 3410

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Sa'id Sammour
Ministry of Interior
'Abd al-Rahman Shahbandar Street
Damascus
République arabe syrienne

Fax : +963 11 2223428

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de la Défense :

His Excellency General Hassan Ali Turkmani
Ministry of Defence
Omayyad Square
Damascus
République arabe syrienne

Fax : +963 11 223 7842

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de la Justice :

His Excellency Ahmad Yunis
Ministry of Justice
Al-Nasr Street
Damascus
République arabe syrienne

Fax : +963 11 666 2460

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 23 JUIN 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.